

## 2 Votre région Le fait du jour

Alpes du Sud

# Les médecins libéraux en grève pour rester libres

**La grève des médecins libéraux commence lundi 5 janvier. La participation s'annonce forte, dans les Alpes du Sud.**

**L**a grève, c'est une opération qu'il n'a encore jamais pratiquée. Le Dr Amaury Charre est chirurgien à Gap. « Ce qui m'a décidé, c'est de voir des médecins proches de la retraite qui nous ont sensibilisés sur l'extrême difficulté d'être écoutés, l'incompétence du gouvernement jamais vue depuis 35 ans. Ils nous ont alertés sur le danger que ça faisait prendre à l'exercice libéral. » Les médecins libéraux sont en grève à partir du 5 janvier. Chose inédite, tous les syndicats font front commun, et le mouvement s'annonce très suivi. Notamment dans les Hautes-Alpes.

Les généralistes sont mobilisés. Au 31 décembre, 83 des quelque 150 professionnels haut-alpins étaient déclarés grévistes à partir du 5 janvier, rapporte Simon Filippi, président dans les Hautes-Alpes du syndicat MG France. Sachant que les actions peuvent intervenir n'importe quand jusqu'au 15 janvier et prendre des formes diverses : fermeture de cabinet,

grève des gardes, de la télé transmission.

Le 10 janvier, le Dr Filippi sera à Paris pour manifester. Dans sa salle de consultation, à Gap, il désigne son bureau : « Des lecteurs de partout, des papiers, des dossiers qu'il faut remplir. Parfois, je passe plus de temps à soigner le papier que le patient. » La simplification administrative est dans la bouche de tous les ministres de la Santé, mais dans les faits, déplore le médecin de 71 ans. Symbole de ce ras-le-bol, le dossier médical partagé (DMP), rebaptisé « dossier mélange de paperasses ». « Il n'est pas adapté à notre exercice diagnostique le généraliste. C'est une charge énorme pour un retour nul », achève Amaury Charre.

**« De -5 à -20 % de chiffre d'affaires »**

Coup de frein sur les prescriptions, encadrement des installations, surveillance du nombre d'arrêts maladie : les libéraux ne se sentent plus du tout libres. « La liberté de pratique est remise en cause », déplore le Dr Charre, qui exerce à la polyclinique de Gap et émarge au syndicat Le Bloc. Simon Filippi a lui l'impression qu'on veut éta-

ser la médecine ». Et voit pointer « des mesures coercitives ». C'est le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui a mis le feu aux docs. Même édulcoré à l'issue de son adoption au Parlement, le texte connaît des pilules que les libéraux ne peuvent avaler. Pour boucher le trou de la Sécu, on les matraque, estiment-ils.

« Ce qu'on ne veut pas, c'est faire payer au patient le fait que nos charges augmentent pour payer les frais de fonctionnement de la Sécu et l'incapacité du gouvernement à trouver des économies », alerte le chirurgien. Plus encore, « pour continuer à opérer en sécurité nos patients, il faut du temps, de la patience, de la compréhension, et pas un stress financier et administratif permanent ».

Une affaire qui est pas bonne pour les libéraux. Selon leurs syndicats, les mesures envisagées peuvent amputer « de -5 à -20 % » le chiffre d'affaires des chirurgiens, indique le Haut-Alpin, la trentaine. « Nous, on s'attendez sur 10, 15 ans pour du matériel, de l'immobilier. Ce n'est plus du tout pareil. »

« Les médecins « contrôlés », médecins « sanctionnés », médecins « humiliés », mais médecins déterminés. Outre la grève et la manifestation à Paris, plus de 2 000 libéraux exerçant en bloc opératoire partiront en exil symbolique à Bruxelles du 10 au

• Nicolas Manificat

14 janvier. « On a l'impression de ne jamais être écoutés, c'est comme si l'on n'y avait pas besoin de la médecine libérale en France », résume le Dr Charre, qui a son billet pour la Belgique. L'exil, c'est pour montrer qu'on est importants et que sans nous, le système ne va plus tourner du tout. Le but, c'est de taper fort. »

• Nicolas Manificat

récalcitrants. »

Localement, « le canal de discussion est toujours ouvert », rappelle Rodolphe Damour. « Les médecins le savent : leur rémunération, le système de protection sociale est socialisé ; il repose sur les cotisations de tous. Ils ont des droits et des devoirs. Bien sûr, ils ont le droit d'être inquiets : les besoins sont croissants, et pour y répondre, il faut s'organiser et être dans le dialogue, trouver des points d'équilibre. »

• N.M.

## L'Assurance maladie met en avant « des revalorisations importantes » pour les médecins

« L'enjeu, c'est la soutenabilité du système et sa projection dans l'avenir. L'Assurance maladie ne peut pas être toute seule, il faut que les médecins soient acteurs. » À l'aube du mouvement de grève des médecins libéraux, Rodolphe Damour veut replacer le débat dans son contexte : un objectif national de dépenses d'assurance maladie « limité » parce que le déficit de la Sécu est lourd. « Il est donc important de trouver un système d'économies pour que le système de protection sociale puisse

durer longtemps », appuie le directeur de la caisse communale de sécurité sociale des Hautes-Alpes.

Tout n'est pas noir pour les médecins libéraux, souligne-t-il. Si les mesures du projet de loi de financement de la Sécurité sociale ont échaudé les praticiens, certaines ont été abandonnées. Depuis un an, la consultation des médecins généralistes est passée à 30 euros. D'autres augmentations décidées en 2024 avaient été décalées après une alerte sur l'accélération des dépen-

ses, mais elles sont entrées en vigueur ce 1<sup>er</sup> janvier. « Des revalorisations importantes, notamment pour les spécialités. Et tout un train de revalorisations à travers le nouveau forfait médecin traitant. » À la clé, « entre 15 et 20 % de rémunération supplémentaire » pour les généralistes.

Autres nouveautés : les actes de prévention, de vaccination, de dépistage sont revalorisés. « Plus les gens sont protégés, moins ils tombent malades et mieux le système de santé se porte. On fait entrer les méde-

cins dans une logique de prévention », raisonne Rodolphe Damour.

Autant d'avancées décidées lors des discussions conventionnelles avec les médecins, loin des décisions unilatérales reprochées par les syndicats, souligne le directeur de la caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes. Qui relativise le ras-le-bol du dossier médical partagé : « Dans les Hautes-Alpes, les médecins jouent le jeu, en ont compris l'intérêt, mais il y a peut-être une minorité de

• N.M.



Le 10 janvier, le Dr Simon Filippi fera partie des médecins haut-alpins qui manifesteront à Paris. Photo Le DL/Thibaut Durand

## Vu d'un interne / « Durant nos études, rien n'est fait pour nous donner envie d'aller exercer en zone rurale »

Auguste Déré est interne en troisième année au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Strasbourg et titulaire d'une thèse de médecine. Collaborateur remplaçant du Dr Lefebvre au cabinet médical du Sauze (le cabinet ne sera pas en grève mais soutient le mouvement), il était déjà venu le remplacer cet été. Le gouvernement a décidé de rajouter une année supplémentaire d'internat pour les futurs médecins généralistes ce qui est déjà le cas pour les autres spécialités : qu'en pense le jeune interne qui a signé un contrat d'engagement de service public lui permettant de percevoir un complément de salaire en échange d'une promesse d'installation dans un désert médical ?

« Après un remplacement dans une zone rurale, j'ai compris que ce type de médecine me correspondait. C'est mon choix et celui de certains de mes amis mais ce n'est pas majoritaire chez les jeunes médecins car rien n'est fait pour nous donner cette envie-là durant nos études, explique Auguste Déré. C'est une médecine très technique qui peut faire peur. »

« La quasi-totalité des internes opposés à cette loi »

Le jeune médecin poursuit : « La réforme veut envoyer les jeunes médecins dans les déserts médicaux, après neuf ans d'études. Cela arrive tard, beaucoup ont déjà des projets familiaux ou personnels. C'est encore une année sous la tutelle d'un maître de stage et l'on reste salarié de nos CHU en touchant des

primes dès lors qu'on exerce dans une zone d'intervention prioritaire. Des primes qui mettent la consultation à 45 centimes. On nous rit au nez, car en tant que médecin junior, on sera en responsabilité avec un salaire d'interne. La quasi-totalité des internes sont opposés à cette loi. D'autre part, il est difficile de trouver des maîtres de stage. C'est une décision politique pour trouver une solution aux déserts médicaux mais, du coup, durant une année il n'y aura aucune installation de généralistes en France. »

Amateur de sports de montagne, il aimeraît à terme s'installer au Sauze, en zone d'action complémentaire ce qui correspond à une zone sous-dense, mais son projet risque bien d'être reporté d'une année. • Chantal Farfallini



Auguste Déré (à droite), interne au CHU de Strasbourg, est collaborateur remplaçant du docteur Lefebvre au cabinet médical du Sauze. Le cabinet ne sera pas en grève mais soutient le mouvement, une affiche a été posée à l'entrée du cabinet. Photo Le DL/Chantal Farfallini

### L'info en + ▶

Les premières réquisitions de médecins en raison de la grève ont été décidées par le préfet des Hautes-Alpes : elles concernent deux généralistes à Vars les 5 et 6 janvier, un troisième à Montgenèvre le 5 janvier. La polyclinique des Alpes du Sud, à Gap, a annulé toutes les opérations chirurgicales prévues du 12 au 14 janvier.

### ► Sur le web

La ministre de la Santé Stéphanie Rist a annoncé des « réquisitions » possibles pendant le mouvement de grève des médecins libéraux, qui doit durer dix jours. Pour en savoir plus, scannez ce QR code.

